

I Participants:

Présents: Jean-Hervé PEURIÈRE, Nicole CHAUX, Aurélien ALLARD, Sandy GOUTORBE, Jérémie BECHE, Sylvie GOYON, Sylvie JACQUET, Thierry MEUNIER, Edith JAILLET-PLAN, Bruno PILONCHERY, Marie-Laure OJARDIAS, Philippe ROUX, Sandy GOUTORBE, Michel CHAUX.

Absents excusés: David MICHALET, Marie-Josée LUGNIER.

II Points abordés:

1	Travaux du bâtiment, 8 place de l'Eglise.
	Un rendez-vous avec le service des Douanes a eu lieu sur le chantier du bâtiment, concernant notamment la sécurisation des différents accès et ouvertures. A l'issue de la visite, les Douanes demandent à ce que l'une des deux portes d'accès soit blindée. Une subvention est peut-être envisageable (à ce jour sans plus d'indications, ni sur les conditions, ni sur les montants). La personne initialement intéressée par l'achat de la partie supérieure du bâtiment ne souhaite pas poursuivre le projet. Par conséquent, de nouveaux acquéreurs peuvent se manifester.
2	Validation du devis pour la rosace de l'église
	Un devis a été demandé à Mr Jean Mône, maître verrier (Société Vitrail Saint-Georges domiciliée à Lyon). Il prend en compte l'échafaudage, la dépose et la pose de la rosace et, la réfection dans l'atelier à Lyon pour un montant de 8828 € HT. Notre église n'étant pas classée, la recherche de subvention est difficile (pas d'aide possible ni par le Parc du Livradois-Forez, ni le Département, ni la Région). Le Conseil Municipal valide le devis pour engager les travaux.
3	Approbation de la convention avec la fédération de pêche de la Loire
	Une convention lie la commune à la fédération de pêche de la Loire pour l'usage et l'empoissonnement du plan d'eau de la Plagnette. Elle arrive à son terme et, dans la perspective de son renouvellement, un rendez-vous a eu lieu entre la commune et la fédération. Pour préparer la nouvelle convention, nous convenons qu'il serait souhaitable de demander un loyer à la fédération pour l'usage du lieu (loyer estimé à ce jour à 2000€/an) avec un bail de 3 ans. La commune s'engagerait à assurer l'entretien des abords du site et des éventuelles réparations, puis à communiquer sur les animations menées. La fédération, pour sa part, se chargerait de l'empoissonnement, de la gestion des espèces, de la vidange et des animations. Les démarches sont engagées pour être labellisé "Parcours Famille" qui garanti une gamme d'activités découvertes et récréatives pour les publics familles. La Société de pêche de Noiretable sera sollicitée prochainement pour voir si nous pouvons contractualiser avec elle, en lieu et place de la Fédération départementale ou conjointement. Le travail engagé se poursuit donc.
4	Compte rendu de la visite de Vinci Autoroute
	Mardi 12 mai 2026, la commune a rencontré Vinci Autoroute pour réaliser une aire de co-voiturage. Il semblerait que Vinci Autoroute ne soit pas réellement intéressé pour installer une aire de co-voiture au péage (Vinci semble engagé dans l'aménagement d'autres aires sur ce tracé autoroute, sur d'autres communes). Nous poursuivons malgré tout l'étude de notre projet, important pour notre commune. Un espace pourrait être envisagé le long de la route d'accès au péage (en face de l'air de jeux) pour environ 20 places de stationnement, en épis. Il nécessiterait des aménagements réalisables par la commune sans intervention d'entreprises extérieures.
5	Validation du devis pour les jeux de la Plagnette
	En 2022, une tyrolienne a été installée sur le site de la Plagnette. Cet équipement rencontre un réel succès. Il semble donc important de poursuivre l'aménagement de cet espace jeux. La commune a rencontré la société qui s'était chargée de l'installation de la tyrolienne pour voir ce qui est aujourd'hui possible. Plusieurs propositions ont été formulées comme une pyramide (escalade), des nids d'oiseaux (sorte de balançoires), des bains de soleil (pour les adultes accompagnant les enfants). Puisqu'aucune subventions n'est envisageable sur ce projet, le Conseil municipal met de côté le choix de la pyramide (trop honnêteuse) et valide le choix d'un nid d'oiseau avec 2 bains de soleil individuels en teck pour un montant de 10332€.
6	Courrier envoyé au SDIS par la commune
	A la suite d'une interrogation quant à la répartition des secteurs d'intervention par les différentes équipes du SDIS, Mr le Maire ainsi que Mme le Maire de Cervières ont rencontré conjointement les pompiers de Noiretable. Il s'agissait de comprendre les règles d'intervention concernant les priorités selon la proximité géographique des différents centres. Cette rencontre a éclairé quelques questionnements sans pouvoir décisionnel sur ces modalités de mobilisation. A la suite, une lettre a été adressée à l'échelon départemental pour porter ce questionnaire; lettre co-signée par les deux maires, respectivement de Les Salles et de Cervières. A ce jour, la commune est en attente de réponse.
7	Courrier de Mr Piedfort pour achat parcelle
	La mairie a reçu une lettre de Mr Piedfort souhaitant faire l'acquisition d'une portion de parcelle de terrain appartenant à la commune, pour une aisance (accès portail). Pour étudier précisément cette demande, Mr le Maire se propose de rencontrer Mr Piedfort pour recueillir, sur site, des indications plus précises. Au retour de ces informations (metrage, prix de vente...), le conseil municipal se prononcera sur cette vente.
8	Questions diverses
	L'installation des volets sur le bâtiment de la mairie est terminée. Travaux à l'école : les devis ne sont pas encore parvenus à la mairie Feu d'artifice de la fête patronale avec un spectacle sonore associé (musique): l'artificier est venu sur site pour affiner ses propositions. Les travaux de voirie prévus sur l'ensemble de notre commune commenceront mi-juin. Nous avons la confirmation que le Département ne participera pas financièrement à ces travaux. Compte rendu de notre participation au Conseil de la Vie Sociale du Foyer "Le collège", APAJH: une nouvelle direction par interim est en poste. Des difficultés importantes de recrutements sont soulignées et des actions sont mises en place (par exemple: Job dating organisé avec France Travail le 12 juin 26). Information à diffuser largement pour faciliter la mobilisation des personnes potentiellement intéressées. Raphale Gaillat , lycéen, viendra effectuer son stage avec l'équipe des employés municipaux du 15 au 26 juin 26. L'équipe lui proposera de découvrir différents postes/activités. Fête patronale : l'affiche est prête. Le vin d'honneur de monsieur le Maire aura lieu, comme à l'habitude, sur le parvis de l'église. Présentation des travaux réalisés sur le captage du Creux du Loup. (voir document ci joint).
Prochaine Réunion Adjoints: Lundi 15 Juin 2026 à 17h Prochaine Réunion du Conseil Municipal: Vendredi 26 juin 2026 à 20h00	